

# Les travailleur·ses sans-papiers.

Entre discriminations et infra-droit

Journée d'études

Observatoire des discriminations de Montpellier

Les 23 & 24 mai 2023

© Emeline Zougbedé

Emeline ZOUGBEDE

Chercheuse post-doc CNRS

Coordnatrice scientifique du département Policy

Institut Convergences Migrations



© Emeline Zougbedé

# Introduction

- Trois observations sur l'emploi des personnes étrangères (hors UE) en France :
  1. Il repose de facto sur des discriminations :
    - l'emploi dans la fonction publique est soumis à des conditions de nationalité ;
    - les diplômes étrangers ne sont pas automatiquement reconnus, et pour les professions médicales en particulier (voir les travaux de Claire Leinot et de Francesca Sirna) ;
    - les étudiant·es étranger·ères ne peuvent travailler qu'à temps partiel, soit 20heures/semaine (une procédure dérogatoire est prévue)

- Trois observations sur l'emploi des personnes étrangères (hors UE) en France :
2. La procédure (demande d'autorisation de travail - AT) pour employer une personne étrangère est lourde et coûteuse :
    - même si la mise en place de la plateforme - Welcome in France - vise à alléger la procédure d'AT
- ➡ Exemple des MNA en apprentissage

- Trois observations sur l'emploi des personnes étrangères (hors UE) en France :

### 3. les titres de séjour liés au travail :

- notamment *pour certains métiers et certaines zones géographiques caractérisés par des difficultés de recrutement, un salarié étranger pourra se voir délivrer un titre de séjour sans que lui soit opposable la situation de l'emploi* (loi du 24 juillet 2006).

The screenshot shows the 'Welcome to France' website interface. At the top, there is a navigation bar with the following elements: 'Welcome to France HELPING YOU TO SETTLE IN', 'Choose France', 'RÉUSSIR MON INSTALLATION', 'TOUT SAVOIR SUR ...', 'OÙ RÉSIDER ?', 'MÉDIAS', a search icon, an information icon, 'FR', and the 'BUSINESSFRANCE' logo. Below this is a dark blue header with the text 'Visa séjour travail'. On the left side, there is a filter menu with the following items: 'Visa séjour travail' (checked), 'Visa' (checked), 'Titre de séjour' (checked), 'Dirigeants' (checked), 'Investisseur' (checked), 'Salariés' (checked), 'Start-uppers' (checked), 'Autorisation de travail' (checked), and 'Famille accompagnante' (checked). The main content area displays three red cards, each with the text 'Visa séjour travail' and 'Fiche synthèse : [type de visa]'. The first card is for 'Différents types de visa', the second for 'visa de court séjour', and the third for 'visa de long séjour'. Each card has a 'Consulter' button. Below these cards, there are three more red cards, each with the text 'Visa séjour travail'.

# Introduction

- Trois observations sur l'emploi des personnes étrangères (hors UE) en France :

## 3. les titres de séjour liés au travail :

*« [...] se distingue de ce que serait une authentique politique migratoire par son caractère incohérent, immédiate, cynique, et par ses effets souvent contraires aux droits de l'homme » (Morice, 2001 : 2).*

### Visa séjour travail

- Visa séjour travail
  - Visa
  - Titre de séjour
    - Dirigeants
    - Investisseur
    - Salariés
    - Start-uppers
  - Autorisation de travail
  - Famille accompagnante

Visa séjour travail  
Fiche synthèse :  
Différents types de  
visa

Consulter

Visa séjour travail  
Fiche synthèse :  
visa de court  
séjour

Consulter

Visa séjour travail  
Fiche synthèse :  
visa de long  
séjour

Consulter

Visa séjour travail

Visa séjour travail

Visa séjour travail

# Introduction

- + 25 discriminations reconnues par la loi

## Aujourd'hui, la loi définit 25 critères de discrimination :

- L'apparence physique
- L'âge
- L'état de santé
- L'appartenance ou non à une prétendue race
- L'appartenance ou non à une nation
- Le sexe
- L'identité de genre
- L'orientation sexuelle
- La grossesse
- Le handicap
- L'origine
- La religion
- La domiciliation bancaire
- Les opinions politiques
- Les opinions philosophiques
- La situation de famille
- Les caractéristiques génétiques
- Les mœurs
- Le patronyme
- Les activités syndicales
- Le lieu de résidence
- L'appartenance ou non à une ethnie
- La perte d'autonomie
- La capacité à s'exprimer dans une langue étrangère
- La vulnérabilité résultant de sa situation économique

# Introduction



Les cahiers de la LCD

Lutte contre les discriminations

[ACCUEIL](#) [APPEL À ARTICLES N.5](#) [APPEL À ARTICLES N°6](#) [APPELS A ARTICLES](#) [ARESVI](#)

[DROITS CULTURELS ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS \(HS.1\)](#) [ECOLE, MIGRATIONS, DISCRIMINATIONS \(N.2\)](#)

[L'INCLUSION OU LA FIN DE LA DISCRIMINATION POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES : CHIMÈRE OU RÉALITÉ ? \(N.11\)](#) [LA REVUE](#)

[LES VILLES FACE AUX DISCRIMINATIONS \(N.1\)](#) [NOUS CONTACTER](#) [PARTENAIRES](#) [RENDEZ-VOUS](#) [VENTES ET ABONNEMENTS](#)

## LES CAHIERS DE LA LCD : NOUVELLE REVUE !

[LAISSER UN COMMENTAIRE](#)



## LES CAHIERS DE LA LCD Lutte Contre les Discriminations

ÉDITEUR : **L'Harmattan**

SITE : [lescahiersdelacd.com](http://lescahiersdelacd.com)

SUR CAIRN.INFO : **Années 2016 à 2023**

[+ SUIVRE CETTE REVUE](#)



**Cheminots marocains : une lutte syndicale et judiciaire**

**Vincent-Arnaud Chappe, Narguesse Keyhani**

DANS **PLEIN DROIT** 2018/2 (n° 117)

[RÉSUMÉ](#)

[CONSULTER](#)

[TÉLÉCHARGER](#)



**La fabrique d'un collectif judiciaire**

**La mobilisation des cheminots marocains contre les discriminations à la SNCF**

**Vincent-Arnaud Chappe, Narguesse Keyhani**

DANS **REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE** 2018/1 (Vol. 68)

[RÉSUMÉ](#)

[CONSULTER](#)

[TÉLÉCHARGER](#)

- Différents travaux en sciences sociales travaillent sur le champ des discriminations



## **Diversité et lutte contre les discriminations au travail** Catégorisations et usages du droit

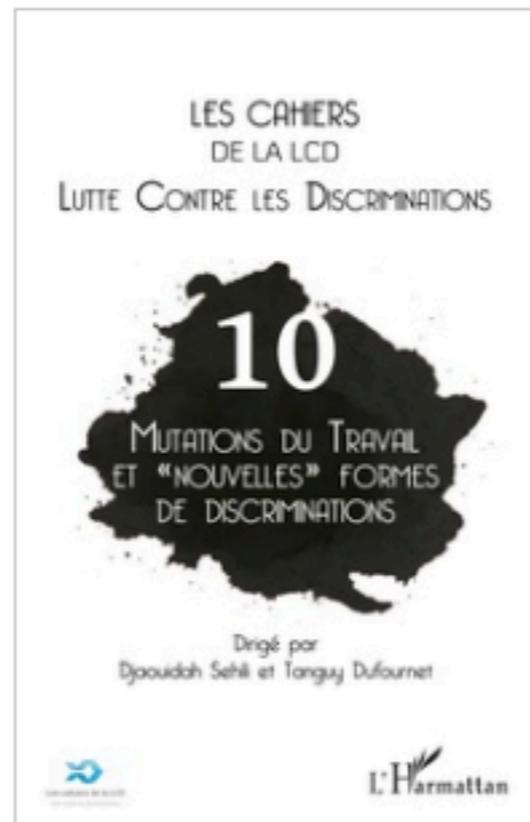
**LES CAHIERS DE LA LCD** 2018/1 (N° 6)

PAGES : 186

ÉDITEUR : **L'Harmattan**



SUIVRE CETTE REVUE



## **Mutations du Travail et « nouvelles » formes de discriminations**

**LES CAHIERS DE LA LCD** 2019/2 (N° 10)

PAGES : 146

ÉDITEUR : **L'Harmattan**



SUIVRE CETTE REVUE

- Inégalités de traitement = processus discriminatoire



Formation d'un précarier immigré

- 
- Castel, Robert. « 20. Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précarier », Serge Paugam éd., *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*. Presses Universitaires de France, 2007, pp. 415-433.
  - Bouffartigue, Paul. « « Travailleurs sans papiers » et « assistés » Nouvelles figures du précarier et dynamiques des classes populaires », Ariel Mendez éd., *Travail, compétences et mondialisation. Les dynamiques sociétales en question*. Armand Colin, 2012, pp. 211-222.

A large, stylized blue number '3' with a slight gradient and a soft shadow, positioned to the left of the text 'temps :'. It is the first part of a '3 temps' (3 steps) structure.

temps :

1. exposé de certains éléments de recherche
2. description & analyse situations d'emploi de TSP
3. la grève du travail comme outil de lutte contre les discriminations

# (1) Le travail des sans-papiers :

un objet d'étude au long cours



« [« Si [mon père] était là [en France] avant, mais il est rentré [au pays]. [...] Je pourrais dire qu'il est resté en France pendant 25 ans. [...] Il est rentré au pays en 2010, le 20 octobre. [...] Ah oui, eux [deux de ses oncles paternels et un de ses oncles maternel], ça fait longtemps qu'ils sont ici, depuis 1992 ».

[Djibril, Sénégalais, 34 ans et sans emploi au moment de l'entretien].

# (1) Le travail des sans-papiers :

un objet d'étude au long cours

## [Extraits d'entretien]

« Chez nous, on travaille pas. [...] C'est pour nous-mêmes. « Oui, si on a besoin d'argent, on vend un bœuf ou bien un mouton »

*[Cilly, Malien, 24 ans et sans emploi au moment de l'entretien].*

« T'as des responsabilités. Par exemple, si ta famille ils n'ont pas le moyen, c'est à toi de prendre ta famille en charge, si t'es un homme. Ça ne revient pas aux femmes mais aux hommes : ils ont les responsabilités, dans leur tête. En Afrique ou dans mon pays c'est comme ça. C'est l'homme qui fait tout, ce n'est pas la femme. C'est l'homme qui a la responsabilité de la famille »

*[Koly, Malien, 31 ans et sans emploi au moment de l'entretien]*

## (2) Situations d'emploi

Résultats :

- **secteurs d'activités particuliers** : BTP, restauration et nettoyage industriel (+ logistique à la marge de mes travaux) // **aux mêmes postes** : manoeuvres, plongeurs et/ou commis de cuisine, agent d'entretien (+ manutentionnaires)
- **rencontre entre une offre et une demande de travail** (cf. Loi Sarkozy du 24 juillet 2006)



*« la place des sans-papiers sur le marché du travail n'est pas une aberration économique mais répond de logiques économiques, qui visent la mise en place de nouvelles formes de mise au travail et la création d'un infra-droit »*

(Brun, 2004)

## (2) Situations d'emploi

### Habillage semi-légal :

- Marie, Claude-Valentin. « Entre économie et politique : le “clandestin”, une figure sociale a géométrie variable », in *Pouvoirs*, n°47, 1988, pp. 75-93.
- Kubal Agnieszka. « Conceptualizing semi-legality in migration research », *Review Law and Society*, 47(3), 2013.

+ Postes occupés par le truchement de **deux tactiques** :

- ➔ Faux titre de séjour ;
- ➔ Emprunt de carte (pouvant être rémunéré) = travail sous alias

### Formes d'emploi particulières :

- Mission intérim
- CDD
- CDI à temps partiel, etc.

## (2) Situations d'emploi

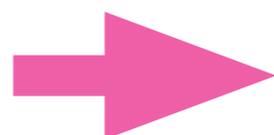
### Habillage semi-légal :

- Marie, Claude-Valentin. « Entre économie et politique : le “clandestin”, une figure sociale a géométrie variable », in *Pouvoirs*, n°47, 1988, pp. 75-93.
- Kubal Agnieszka. « Conceptualizing semi-legality in migration research », *Review Law and Society*, 47(3), 2013.

- + Postes occupés par le truchement de **deux tactiques** :
  - ➔ Faux titre de séjour ;
  - ➔ Emprunt de carte (pouvant être rémunéré) = travail sous alias

### Formes d'emploi particulières :

- Mission intérim
- CDD
- CDI à temps partiel, etc.



**INFRA-DROIT**

(1) Le travail des sans-papiers :  
un objet d'étude au long cours

(2) Situations d'emploi

### **(3) La grève comme outil de lutte**

De premières grève en 2006 suite à la loi Sarkozy....

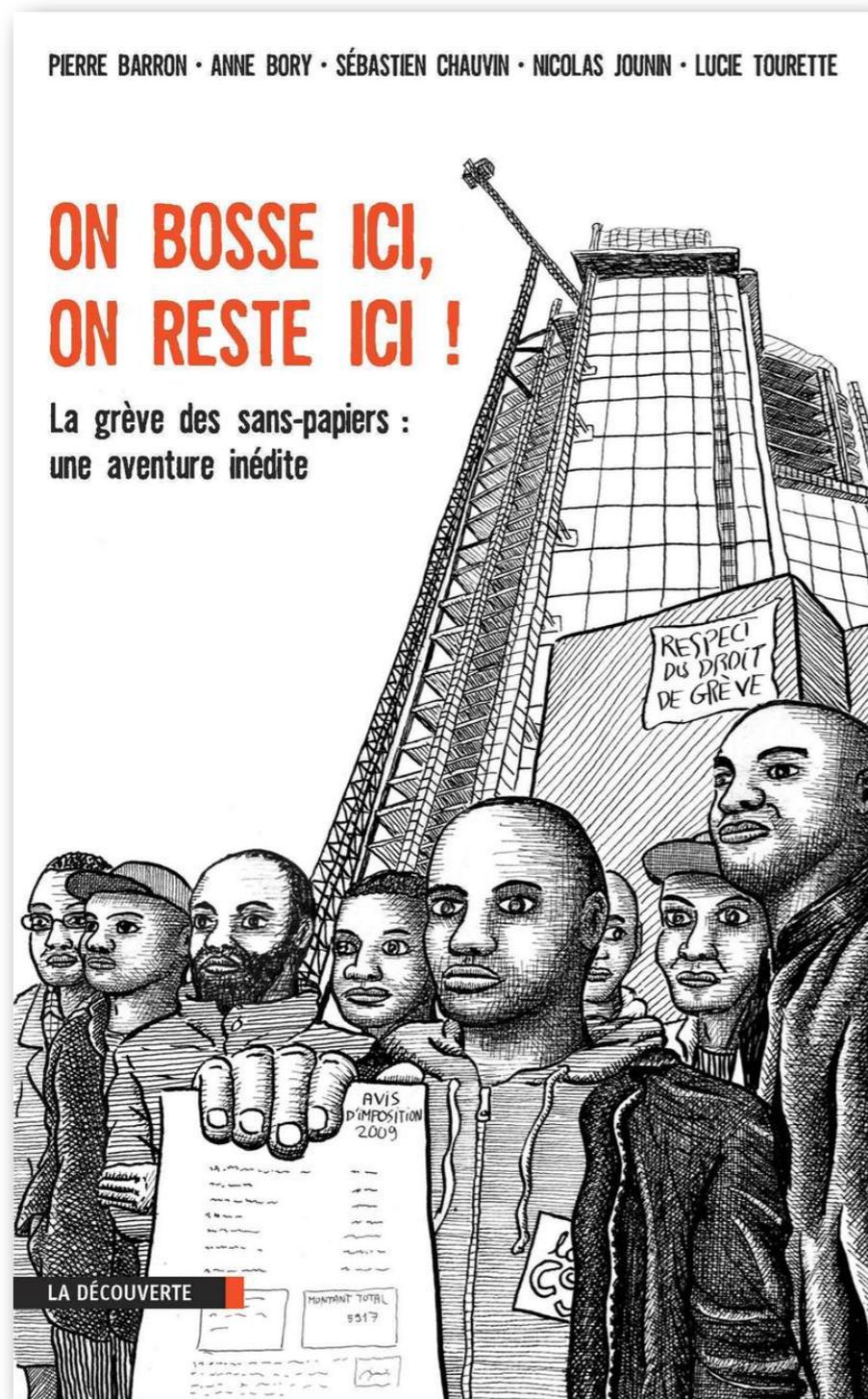
... puis : L'article 40 de cette loi et une circulaire du 7 janvier 2008 offrent la possibilité de régularisation sur demande de l'employeur, à condition que le salarié travaille dans un secteur qui connaît des difficultés de recrutement et soit sous contrat ferme d'un an minimum. L'art. 40 n'est pas applicable aux Algériens et aux Tunisiens, soumis à un régime dérogatoire

## Introduction

(1) Le travail des sans-papiers :  
un objet d'étude au long cours

(2) Situations d'emploi

## (3) La grève comme outil de lutte



## Introduction

(1) Le travail des sans-papiers :  
un objet d'étude au long cours

(2) Situations d'emploi

# (3) La grève comme outil de lutte

### ADDENDUM AU GUIDE DES BONNES PRATIQUES



MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE L'INTÉGRATION,  
DE L'IDENTITÉ NATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Vendredi 18 juin 2010

**Objet** : procédure d'admission exceptionnelle au séjour par le travail issue de l'article 40 de la loi du 20 novembre 2007 et codifiée à l'article L.313-14 du CESEDA

**Textes de référence** :

Circulaire n° NOR IMIK0900092C du 24 novembre 2009

Document de synthèse des bonnes pratiques des services instructeurs

**Contexte** :

Dans le cadre du bilan d'application de la circulaire du 24 novembre 2009, les préfetures ont été invitées à communiquer les données chiffrées sur les dossiers instruits et à remplir un questionnaire qualité relatif à la procédure. Une réunion de travail au ministère en présence des secrétaires généraux a été organisée le 28 mai 2010. Parallèlement, les organisations syndicales ont été reçues afin, notamment, d'évaluer la mise en œuvre de la circulaire. A la suite de ces échanges et dans l'esprit des orientations



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Paris, le 28 NOV 2012

Le ministre de l'intérieur

à

Messieurs les Préfets de région  
Mesdames et messieurs les Préfets de département  
Monsieur le Préfet de police.

Monsieur le directeur général de l'Office français de l'immigration  
et de l'intégration  
(pour information)

Circulaire n° NOR INTK1229185C

**Objet** : Conditions d'examen des demandes d'admission au séjour déposées par des ressortissants étrangers en situation irrégulière dans le cadre des dispositions du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

(1) Le travail des sans-papiers :  
un objet d'étude au long cours

(2) Situations d'emploi

## (3) La grève comme outil de lutte

**Tableau 2 : Critères de l'admission exceptionnelle au séjour  
par le travail de la circulaire Valls**

	Bulletins de salaire (BS) ≥ à un mi-temps	Types de contrat	Mention des cartes
3 ans de présence	<b>24 BS</b> sur les 2 dernières années		Carte de séjour temporaire mention « salarié » pour les contrats de travail ≥ 12 mois
5 ans de présence	<b>8 BS</b> sur les 2 dernières années ou <b>30 BS</b> sur les 5 ans OU pour les intérimaires <b>910 heures travaillées</b> sur les 2 dernières années, dont <b>310 heures travaillées</b> dans l'entreprise qui fait la promesse d'embauche	Promesse d'embauche CDI ou CDD ≥ 6 mois, salaire minimum au SMIC mensuel  Engagement de l'entreprise à payer la taxe OFII	OU mention « travailleur temporaire » pour les contrats de travail < 12 mois
7 ans de présence	<b>12 BS</b> sur les 3 dernières années		Récépissé de 4 mois renouvelable une fois 3 mois

Source : Analyse de la circulaire Valls, 2012.

# Introduction

(1) Le travail des sans-papiers :  
un objet d'étude au long cours

(2) Situations d'emploi

## (3) La grève comme outil de lutte

PREUVES DE PRESENCE EN FRANCE :

Année	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre
2017		
2016		
2015		
2014		
2013		
2012		
2011		
2010		
2009		
2008		

PREUVES DE PRESENCE EN FRANCE :

Année	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre
2017	AME OM ST RB muts autre banque	Cerifa + certificat conc. 3 BS alias
2016	AME OM AL ST HOP	AI (300) OM autre banque ST 6 BS alias
2015	AME HOP OM RB muts	AI (300) ST OM autre banque 6 BS alias
2014	DA + préf 7T AME ST RB muts	Rel aéro PRÉF 7T ST RB muts AI (200) CNDA TA 7T OM 1 BS alias
2013		via Schengen (Italie)

Légende : AI = avis d'impôts avec revenus déclarés (date d'édition) ;  
impôts avec revenus déclarés (date d'édition) ; AME = aide médicale  
couverture médicale universelle ; TRIB = tribunaux ; PREF = préfecture  
département) ;  
DA = demande asile ; CRR = Cour recours réfugiés ; RB = relevé b  
ordonnance médicale ; AL = analyses laboratoire ; HOP = document hôp  
solidarité transport ; PN = Passe Navigo ; BS = Bulletins de salaire ; ASS

(1) Le travail des sans-papiers :  
un objet d'étude au long cours

(2) Situations d'emploi

(3) La grève comme outil de lutte

## Un titre de séjour « métiers en tension » : outil de lutte ou moyen de ?

## Conclusion

### Décryptage : projet de loi « Immigration et intégration »

Dirigé par Tania Racho, Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky et  
Emeline Zougbedé

Avec François Héran, Francesca Sima, Serge Slama et Adèle Sutre



#### L'analyse

Parmi les nouvelles dispositions introduites par le projet de loi « Contrôler l'immigration, améliorer l'intégration », la création d'un titre de séjour « Talent-professions médicales et de la pharmacie » d'un côté, et « Métiers en tension » de l'autre, fait débat. En effet, si la création de ces deux cartes de séjour reconnaît que le système de soins et les marchés du travail français ont besoin pour leur fonctionnement d'une main-d'œuvre étrangère, et qui se trouvent parfois en situation irrégulière, syndicats et associations dénoncent l'instrumentalisation d'un droit au séjour. En deçà d'une certaine schizophrénie qui semble caractéristique des politiques migratoires françaises prônant humanité et fermeté et à laquelle le présent projet de loi n'échappe pas<sup>[1]</sup>, la création de ces deux nouvelles cartes de séjour constitue-t-elle une plaidoirie pour la reconnaissance du travail des étrangers ou vient-elle ranimer une conception surannée de l'immigration via celle d'un utilitarisme migratoire ?

# Bibliographie

Barron, Pierre, Bory, Anne, Chauvin, Sébastien, Jounin, Nicolas, Tourette, Lucie. *On bosse ici, on reste ici ! La grève des sans-papiers : une aventure inédite*, Paris, La Découverte, 2011.

Bouffartigue, Paul. « « Travailleurs sans papiers » et « assistés » Nouvelles figures du précarat et dynamiques des classes populaires », Ariel Mendez éd., *Travail, compétences et mondialisation. Les dynamiques sociétales en question*. Armand Colin, 2012, pp. 211-222.

Brun, François. « Sans-papiers, mais pas sans emploi », *Plein droit*, no 61, 2004, pp. 8-12.

Castel, Robert. « 20. Au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi ? L'institutionnalisation du précarat », Serge Paugam éd., *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*. Presses Universitaires de France, 2007, pp. 415-433.

Chappe, Vincent-Arnaud, et Narguesse Keyhani. « Cheminots marocains : une lutte syndicale et judiciaire », *Plein droit*, vol. 117, no. 2, 2018, pp. 32-36.

Chappe, Vincent-Arnaud, et Narguesse Keyhani. « La fabrique d'un collectif judiciaire. La mobilisation des cheminots marocains contre les discriminations à la SNCF », *Revue française de science politique*, vol. 68, no. 1, 2018, pp. 7-29.

Marie, Claude-Valentin. « Entre économie et politique : le "clandestin", une figure sociale à géométrie variable », *Pouvoirs*, n°47, 1988, pp. 75-93.

Morice, Alain. « "Choisis, contrôlés, placés" - renouveau de l'utilitarisme migratoire », *Vacarme*, no 14, 2001, pp. 56-60.